Saint Pierre EN FAUCIGNY *Au carrefour de la ville et de la nature*

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du C.G.C.T.)

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire à la Mairie (Salle Consulaire) le :

MERCREDI 03 JUILLET 2024 à 18h30

ORDRE DU JOUR

- Approbation du P.V. de la précédente séance (04/04/2024)
- Adoption de l'ordre du jour
- Choix du secrétaire de Séance
- Communications et informations
- Finances : Affectation du résultat de la section de fonctionnement 2023 – N°DCM2024-45
- Personnel : Mise à jour du tableau des effectifs – N°DCM2024-46
- Attribution du marché de fourniture de repas pour les restaurants scolaires et la crèche – N°DCM2024-47
- C.C.P.R. : désignation des représentants de la commune au sein de la CLECT –N°DCM2024-48
- C.C.P.R. : Avenant n°1 à la convention de remboursement des charges de fonctionnement des écoles maternelles et des restaurants scolaires de la commune – N°DCM2024-49
- Rapport relatif à l'artificialisation des sols – N°DCM2024-50
- Foncier : Acquisition terrain indivision Montessuit « Les Glières » – N°DCM2024-51
- Foncier : Exercice du droit de préemption par l'EPF74 dans le cadre du constat de carence de la commune au titre de la Loi SRU – N°DCM2024-52
- Questions diverses
- Questions orales

Le Maire,
Marin GAILLARD

MAIRIE de ST-PIERRE-en-FAUCIGNY 74 (Haute-Savoie)

Affiché le 25 juin 2024